

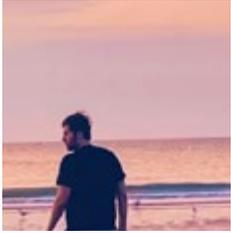


# L'ATTRACTIVITÉ DES HAUTS-DE-FRANCE

Perception et avis des filiales de  
groupes étrangers qui y sont installés.



*Octobre 2022*



## 1. INTRODUCTION

p.05



## 2. MOTIVATIONS D'IMPLANTATION, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

p.08



## 3. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

p.13



## 4. QUALITÉ DE VIE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

p.19



## 5. EN CONCLUSION

p.21



## XAVIER BERTRAND

**Président de la Région  
Hauts-de-France**

Ces dernières années, les Hauts-de-France ont consolidé leur place dans le trio de tête des régions les plus attractives de France, notamment en termes de création d'emplois. En 2021, nous sommes même entrés dans le Top 10 des régions les plus attractives d'Europe. Derrière ces classements, ce sont des demandeurs d'emploi qui retrouvent le chemin du travail et un niveau de chômage qui a baissé dans la région plus vite qu'au niveau national.

Cependant, rien n'est jamais acquis. Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, la désorganisation des chaînes d'approvisionnement qu'elle a engendrée, puis par la forte pression inflationniste apparue début 2022, nous devons être plus que jamais à l'écoute des entreprises pour créer l'environnement favorable à leur développement.

En cela, l'enquête réalisée par KPMG auprès des entreprises étrangères présentes dans les Hauts-de-France est un outil très utile pour mesurer les progrès réalisés depuis 2017, mais aussi pour identifier les axes sur lesquels la Région et ses partenaires doivent encore progresser. Qu'il s'agisse d'infrastructures, de formation professionnelle, d'animation des écosystèmes ou d'innovation, les conclusions de cette étude nous aideront à améliorer les politiques que porte la Région au service de l'emploi et de ses habitants.



## PHILIPPE BEAUCHAMPS

**Conseiller régional délégué aux  
relations avec les entreprises**



## JOCELYN SCAMPS ET MARC LENGRAND

**Directeurs KPMG région Nord**

Accompagnant et soutenant au quotidien depuis 100 ans les acteurs économiques des territoires, KPMG région Nord a rencontré, pour cette quatrième édition, les représentants de filiales de groupes étrangers implantées dans les Hauts-de-France.

Les études que nous avons menées sur l'attractivité de la région en 2011, 2014 et 2017 ont prouvé que notre territoire disposait de nombreux atouts, économiques certes, mais pas que... Atouts de nouveau confirmés cette année mais qui méritent d'être encore mieux valorisés en dehors de nos frontières.

Au cœur d'un des centres névralgiques européens majeurs, nous sommes ravis de constater que la qualité de vie et que les infrastructures de transports des Hauts-de-France ont évolué favorablement.

Initialement baromètre destiné à mesurer l'évolution de l'attractivité de notre région, cette nouvelle étude s'est attachée à la mesurer également au regard des nouvelles réalités que cette période post Covid a révélées : adaptation des modes de travail, impact économique, conscience environnementale...

Devenir le partenaire privilégié du développement des entreprises régionales mais aussi de toutes celles qui ont choisi notre territoire pour s'installer nous tient à cœur. Cette étude nous offre, encore cette année, une réelle occasion de témoigner de cette ambition mais aussi de notre engagement aux côtés des acteurs économiques et des institutions pour contribuer au développement de la région Hauts-de-France.

# 1. INTRODUCTION



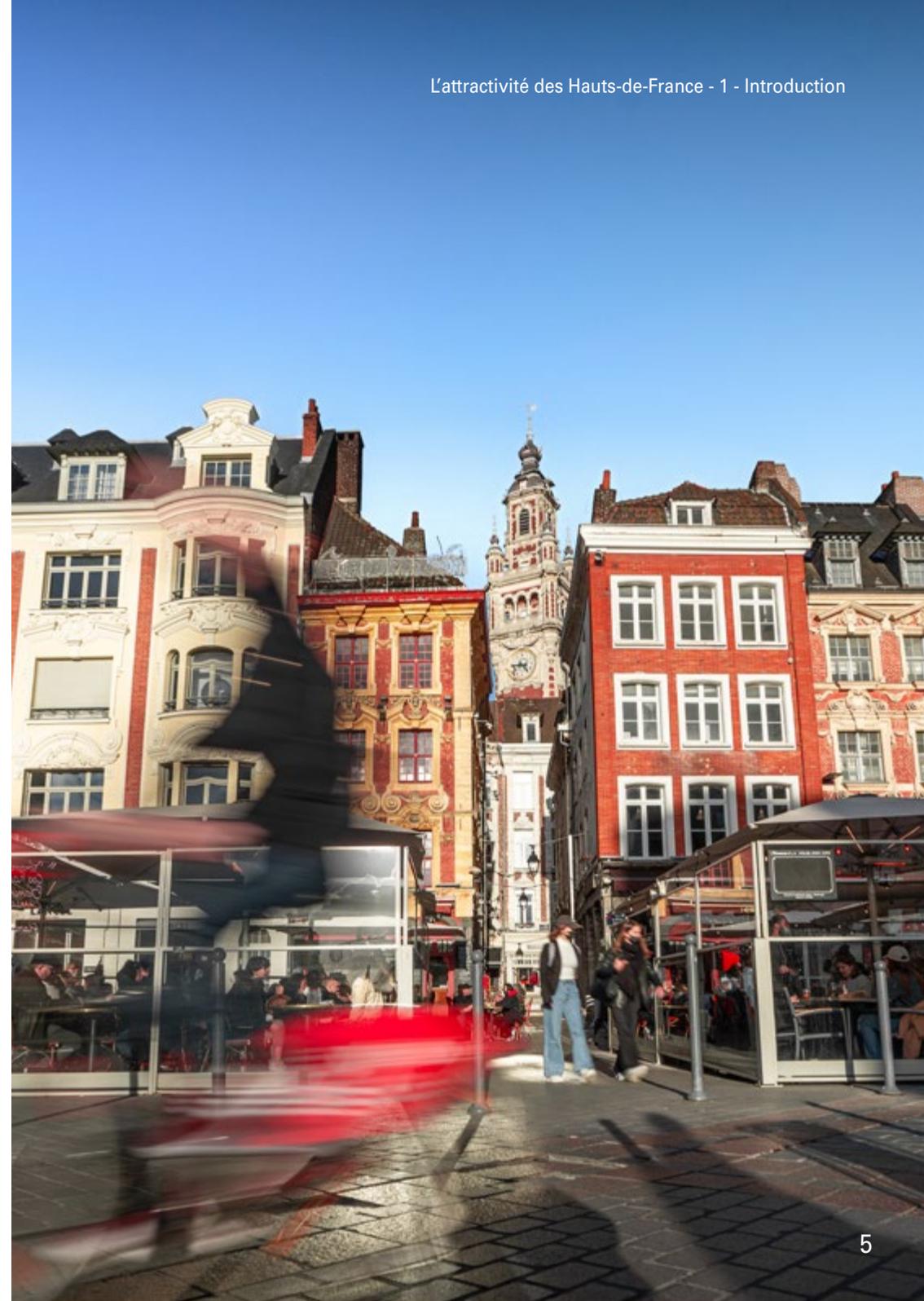
## CONTEXTE

Réalisé dans la continuité des études menées depuis 2011 sur l'attractivité de la région Nord-Pas-de-Calais, KPMG réitère l'exercice à la demande de Nord France Invest. Une nouvelle fois depuis 2017, ce baromètre s'étend sur le territoire des Hauts-de-France.

Désormais ancrée dans les esprits et absorbée par les organisations, comment, cinq ans après notre première étude sur ce périmètre élargi, est perçue cette grande région ? Quelle image dégage-t-elle auprès des investisseurs ? Quels atouts, ou au contraire, quels freins influencent les décideurs dans le profond changement de paradigme que nous vivons ?

En effet, deux ans après la crise sanitaire de la Covid-19 et une prise de conscience accrue des enjeux sociétaux et environnementaux, comment évolue le regard des investisseurs étrangers sur les Hauts-de-France ?

**Mesurer l'évolution de l'attractivité économique de la région, telle est l'ambition de cette nouvelle édition, notamment à l'aune des défis qui nous attendent.**



## MÉTHODOLOGIE

Afin d'extraire un échantillon représentatif de décideurs à interroger, ce travail d'étude repose sur les 2 734 établissements contrôlés par des groupes étrangers implantés dans la région Hauts-de-France, selon la base ORECE\*. In fine, 117 personnes ont été interrogées en face à face entre avril et juillet 2022 parmi les 1 546 établissements comptant plus de 10 salariés.

Au sein des répondants, 9 dirigeants et directeurs de service des filiales sur 10 sont français, dont une majorité originaire de la région (58%). 34% ont vécu personnellement l'implantation dans notre territoire.

Suivant la méthode des quotas et afin d'assurer une représentativité de la population, l'activité (secondaire ou tertiaire) ainsi que le continent d'origine ont été considérés dans l'élaboration de l'échantillon de répondants dont les informations ont été analysées par l'Institut d'Etudes Marketing OPSIO.

### Qui sont ces filiales d'entreprises étrangères ?

Sans surprise du fait de la proximité géographique et culturelle, la palme des implantations revient aux entreprises à capitaux européens et ce, à 75%. Suivent les groupes américains (17,5%), puis asiatiques (6%). Dans le détail, les groupes de nos voisins belges, allemands et américains arrivent en tête avec le plus grand nombre d'établissements. Le classement de ce trio est toutefois inverse au regard du nombre de salariés.

En matière de répartition géographique, les entreprises étrangères plébiscitent en premier lieu le département du Nord (52%) et plus particulièrement la place lilloise, cœur de l'activité économique régionale, avec 36% de l'ensemble des filiales. Suivent ensuite le Pas-de-Calais (20%), l'Oise (13%), l'Aisne (7,5%) et la Somme (7,5%).

Si l'on dresse une photographie par secteur d'activité, une petite majorité relèvent des services (56%), plus particulièrement dans le Nord (35%). Le territoire du Grand Lille confirme son positionnement de grande place tertiaire puisqu'il concentre à lui seul, 28% des implantations.

Les autres bassins attirent quant à eux plus largement les activités industrielles. Ainsi, données fidèles à la culture industrielle de ces bassins, le Pas-de-Calais et l'Oise concentrent respectivement 10% et 7% des filiales du secondaire, le reste étant réparti équitablement.

C'est donc tout naturellement que l'on observe un rapport inverse si l'on raisonne en termes de masse salariale. L'industrie représente en effet 61% des emplois à la faveur de sites plus importants que ceux du secteur tertiaire avec en moyenne 175 salariés contre 97 dans les services.

\*ORECE : Observatoire Régional des Entreprises à Capitaux Étrangers

## 2. MOTIVATIONS D'IMPLANTATION, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES



# LES RAISONS D'IMPLANTATION.

Quelle est votre principale motivation ? À cette question, les deux tiers des répondants annoncent, sans détour, être motivés par leur développement commercial. Bien plus loin, s'ensuit une recherche de compétences spécifiques (14%).



Contrairement à l'étude 2017, l'implantation s'est davantage faite via la création d'un site ex nihilo (47% en 2022 vs 36% en 2017) que dans le cadre d'une acquisition (40% en 2022 vs 56% en 2017). Cette tendance est d'ailleurs encore plus marquée dans le département Nord où elle concerne 56% des implantations.

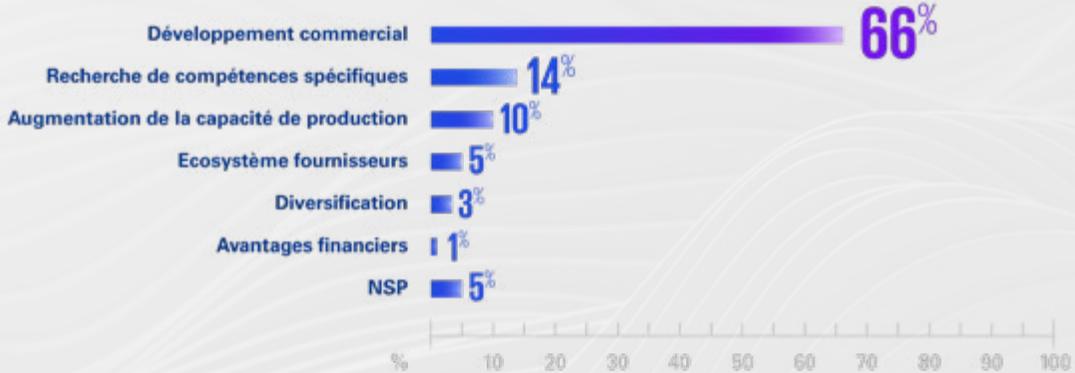
Globalement, la position géographique, au cœur d'un des centres névralgiques européens majeurs, constitue toujours et de loin la plus importante raison d'implantation dans les Hauts-de-France (85%). Le tissu économique actif et dynamique est ensuite privilégié (47%), une don-

née qui progresse très largement depuis 2017 (38%). Notons par ailleurs l'attrait du marché qui s'offre aux entreprises (43%). Si, comme en 2017, les critères d'attractivité les plus importants invoqués par les répondants sont - outre la position géographique -, la qualité de la main-d'œuvre et des infrastructures, ils ne sont pas forcément prépondérants dans le choix concret de notre région. Ce choix résulte surtout d'un équilibre général de critères.

On remarque ainsi des écarts entre les critères idéaux d'attractivité et les raisons du choix de notre région. C'est le cas pour le cadre de vie et l'environnement d'implantation, important à 17%, mais seulement retenu pour 7% du panel, tout comme la présence d'un tissu universitaire fort (10 % pour les critères idéaux contre 4% finalement). En revanche, la région tire son épingle du jeu en matière de coût de l'immobilier, plébiscité à 13% (contre 6% idéalement).

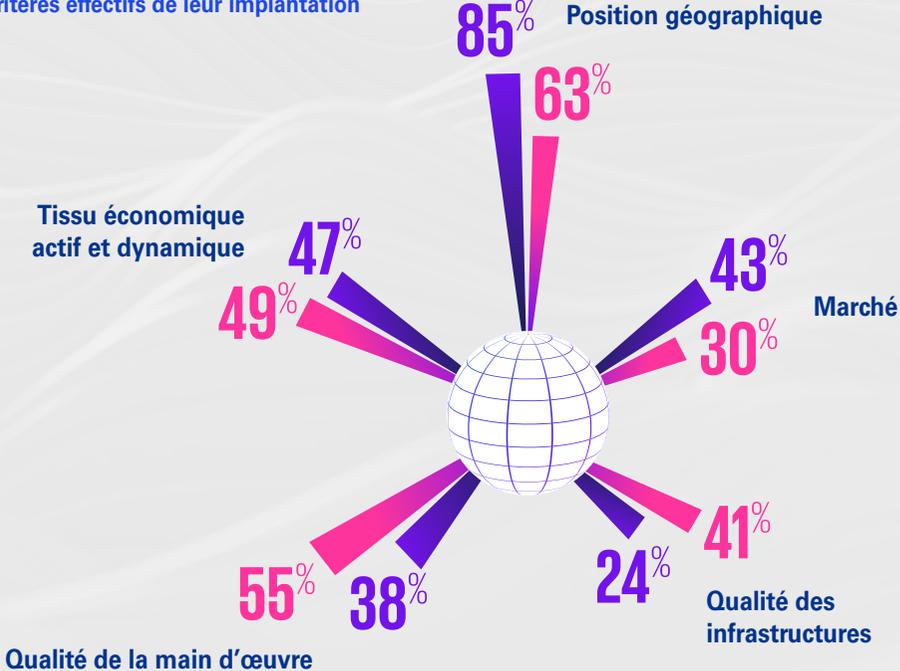


## Quelle est la raison principale de votre implantation en France ?



## Pourquoi avoir choisi la région ?

- Critères d'attractivité dans l'idéal
- Critères effectifs de leur implantation



# QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ATTIRENT ?

La région peut toujours s'appuyer sur ces fondamentaux puisque les trois secteurs les plus attractifs demeurent, comme en 2017, l'agroalimentaire (56%), notamment dans le versant-sud à 75%, l'automobile (51%) et les services (36%). À noter que si l'ensemble des secteurs restent stables, le tourisme perd toutefois du terrain (4% en 2022 contre 11% en 2017).

# HAUSSE DE L'ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE.

Sans surprise, la pandémie de la Covid-19 a impacté plus des  $\frac{3}{4}$  des entreprises interrogées. Les conséquences sont négatives pour 50% des répondants, alors qu'un quart se déclarent impactés positivement par la situation.

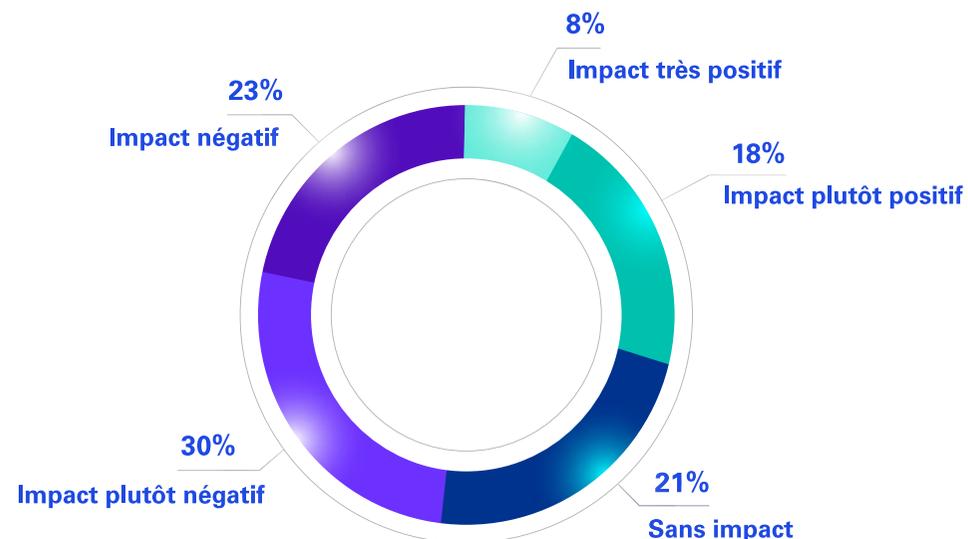
Au regard de la crise sanitaire et des mesures de confinement, les entreprises ont en premier lieu mis en place une réorganisation du travail impliquant télétravail, flexibilité, souplesse, polyvalence et chômage partiel.

Cela s'est traduit, pour une très grande majorité (79%), par la normalisation du télétravail et l'instauration d'outils de réunions et d'échanges à distance associés. 84 % déclarent avoir également introduit des actions de bien-être au travail avec, évidemment, des protocoles sanitaires. Côté gestion, elles se sont attelées à la sécurisation des approvisionnements, à la préservation de la trésorerie et au maintien de l'activité.

Les investissements engendrés par la situation pandémique ont surtout permis de traverser et d'organiser la gestion de la crise (digitalisation & équipement, maintien & relance de l'activité). Sans visibilité et plongées dans l'incertitude, les entreprises ont donc reporté, voire annulé, leurs investissements, ces derniers baissant donc de 26%. Confrontés à certaines pénuries, 87% des répondants considèrent pourtant que la crise n'a pas eu d'impact sur la relocalisation d'activités. Toutefois, une entreprise sur 10 considère qu'elle a permis d'accélérer le processus de relocalisation.

Entre 2020 et 2022, les partenaires publics ou privés ont été jugés au rendez-vous de cet événement inédit. Leur accompagnement est reconnu satisfaisant pour 65% des répondants. Notons que près d'une entreprise sur deux a bénéficié d'un appui de leur activité opérationnelle par les collectivités et les institutions régionales.

## Comment la crise sanitaire a-t-elle impacté vos activités ?



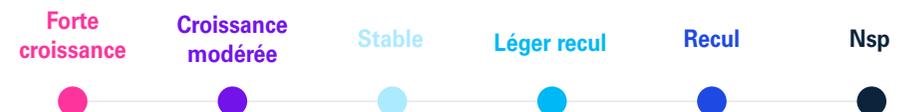
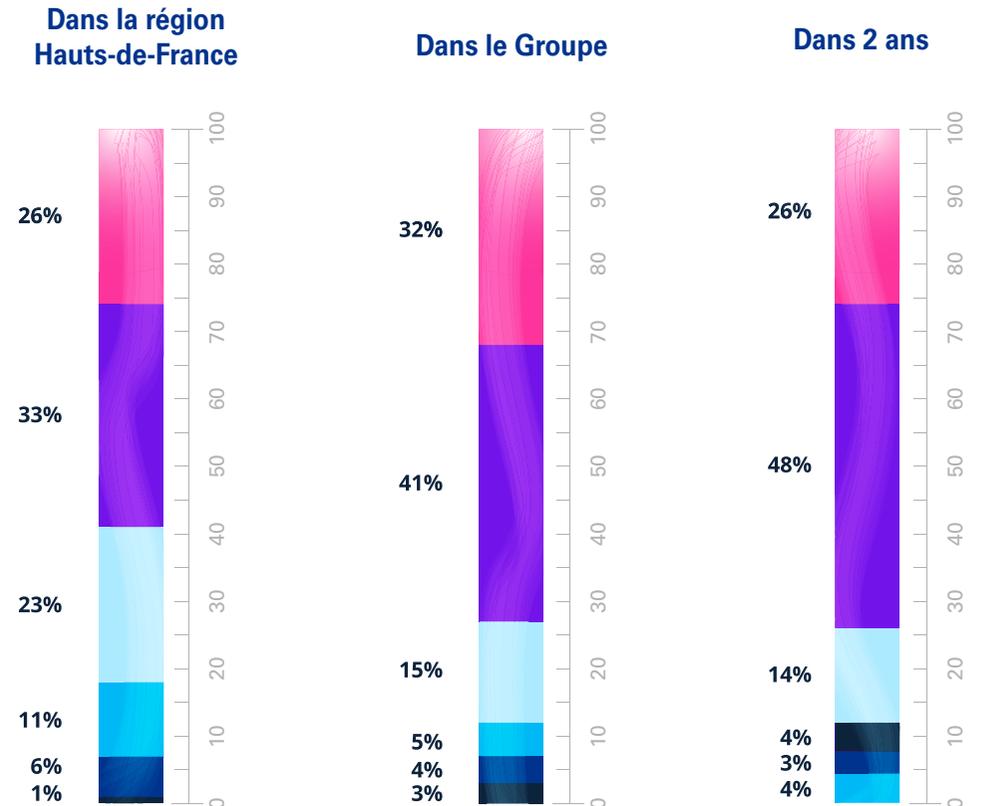


## QUELLES PERSPECTIVES ?

Encore portée par le rebond post-crise lors des entretiens, selon les entreprises, l'activité économique est favorable dans la région Hauts-de-France, et plus encore au niveau du groupe (73% en 2022 vs 63% en 2017). En effet, la part des entreprises « en forte croissance » augmente significativement au regard de notre précédente étude (26% en 2022 vs 15% en 2017).

Et les perspectives à horizon deux ans semblent prometteuses ! Trois entreprises sur quatre anticipent une croissance de leur activité à niveau équivalent à celui d'il y a 5 ans. À telle enseigne que 7 entreprises sur 10 envisagent un projet d'investissement, notamment dans l'industrie.

**Quelle est l'évolution actuelle de votre activité ?  
Dans la région Hauts-de-France ? Dans le Groupe ?  
Comment voyez-vous l'évolution de votre activité dans les 2 ans ?**



# DES IMPLANTATIONS RÉUSSIES ET DES CHEFS D'ENTREPRISES PRÊTS À PROMOUVOIR LA RÉGION.

Rétrospectivement, l'implantation en région Hauts-de-France fait la quasi-unanimité auprès des répondants de cette édition. Pour la majorité, elle est considérée comme un véritable atout, voire stratégique pour un tiers des entreprises (+ 4 points vs 2017), notamment dans le secteur tertiaire.

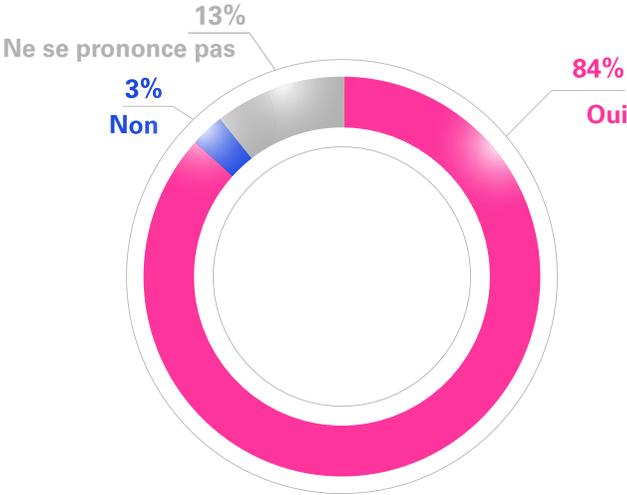
Au rang des points forts, notre territoire situé stratégiquement au cœur de l'Europe, maillé par des infrastructures de qualité et disposant d'une main d'œuvre qualitative, fait mouche auprès des décideurs internationaux.

En revanche, si la qualité de la main d'œuvre est régulièrement louée, la tension sur le marché de l'emploi et la formation figurent en tête des freins à

l'implantation. Sont parfois regrettés la difficulté à attirer des talents d'autres régions et le manque de main d'œuvre qualifiée, notamment avec un niveau de langues étrangères insuffisant. Sans compter des clichés qui ont la vie dure puisque l'image d'une région où sévit pauvreté, chômage et mauvais climat persiste...

Pour autant, plus de 8 répondants sur 10, soit 84%, sont prêts à recommander à d'autres groupes internationaux de s'implanter dans les Hauts-de-France. Ils sont d'ailleurs 28% à l'avoir déjà fait (contre 17% dans l'édition précédente).

## Conseilleriez-vous à un autre groupe d'implanter une filiale en région Hauts-de-France ?



## Comment considérez-vous votre implantation dans la région ?



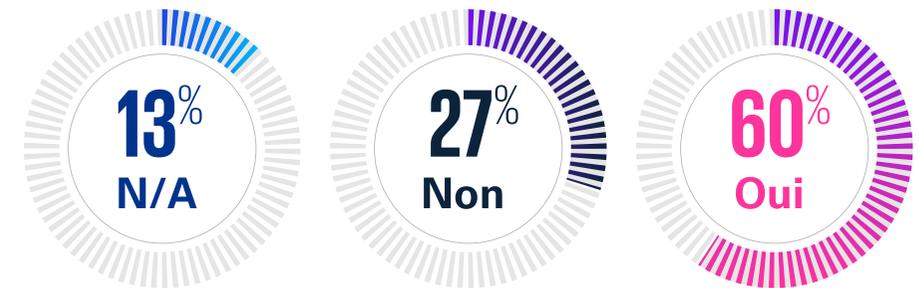
# 3. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION



## DES FILIALES TOUJOURS TOURNÉES VERS L'INNOVATION.

Forte de nombreuses filières d'excellence et d'un écosystème universitaire et d'écoles d'ingénieurs importants, la région peut s'enorgueillir d'accueillir des filiales de groupes étrangers engagées dans une démarche active en matière de R&D et faisant appel à des technologies et procédés innovants. Comme en 2017, 60% déclarent être embarquées dans cette dynamique, notamment celles présentes dans le Pas-de-Calais (7 sur 10).

### Faites-vous appel à des technologies ou procédés innovants ?



Pour les épauler dans leurs démarches d'innovation, 6 entreprises sur 10 font appel à un tiers. Celles-ci s'adressent majoritairement aux entreprises spécialisées, de conseil et prestataires de services (à 45%) plutôt qu'aux collectivités et institutions régionales (à 11%).

En revanche, le rôle d'appui opérationnel des collectivités et institutions régionales est plébiscité par une entreprise sur deux, 81% d'entre elles se disant satisfaites.

# DES DIRIGEANTS DÉSORMAIS IMPLIQUÉS FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

A l'heure où les mots sobriété et décarbonation sont sur toutes les lèvres, le sujet de la RSE, encore à ses balbutiements il y a une décennie, est aujourd'hui plus que d'actualité pour les entreprises. Une majorité d'entre elles (62%) dispose d'au moins un indicateur pour mesurer l'empreinte environnementale. Mais seul un peu moins de la moitié mesurent leur bilan Carbone tandis que 24 % disposent d'une déclaration de performance extra-financière (DPEF). Ce document précisant l'ensemble des actions déployées sur les questions sociales, environnementales, sociétales et de gouvernance.

Cette nouvelle section apportée à l'étude de l'attractivité régionale révèle l'implication grandissante des entreprises à capitaux étrangers sur les sujets environnementaux. Ainsi, 4 entreprises sur 10 considèrent que leur implantation en Hauts-de-France a un impact positif sur l'environnement. Alors que l'on connaît les fortes tensions sur les prix de l'énergie, 8 sur 10 accordent de l'importance à l'efficacité énergétique

de leur structure, et 6 sur 10 favorisent ou ont mis en place un projet d'économie circulaire !

Cette préoccupation devient d'ailleurs centrale dans la stratégie des entreprises. A titre d'exemple, près de 6 entreprises sur 10 ont un projet d'investissement durable en cours ou à plus ou moins court terme (58% dans moins de 2 ans et 35% entre 2 et 5 ans). Ce, particulièrement pour les sites industriels (72%). Les projets variés, visent sans surprise la réduction énergétique des équipements (recours à la biomasse, aux panneaux photovoltaïques, au recyclage de l'eau) et le développement de produits à impact environnemental limité.

Plus d'un tiers des sondés dévoilent aussi s'impliquer dans le développement RSE du territoire par d'autres initiatives en matière d'emploi (sourcing local, insertion), en accompagnant des associations ou en nouant des partenariats avec des organismes de formation supérieure et d'autres entreprises locales.

## Avez-vous un projet d'investissement durable ?

- 59% ● Oui
- 28% ● Non
- 13% ● N/A



## Si oui, dans quel délai ?



## RESSOURCES HUMAINES : DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT CONTREBALANÇÉES PAR UN CLIMAT SOCIAL POSITIF.

Souvent reconnue, la main-d'œuvre, très largement locale (76%), voire régionale (18%) est plébiscitée par les filiales des groupes étrangers. L'évaluation globale demeure globalement positive pour 84% des répondants. Mais un point de vigilance jaillit cette année puisque le niveau de satisfaction global s'élevait à 91% lors de la précédente édition. Au regard de 2017, 36% des répondants estiment en effet que la qualité de la main-d'œuvre a évolué défavorablement depuis ces 5 dernières années, contre 23% affirmant une évolution favorable.

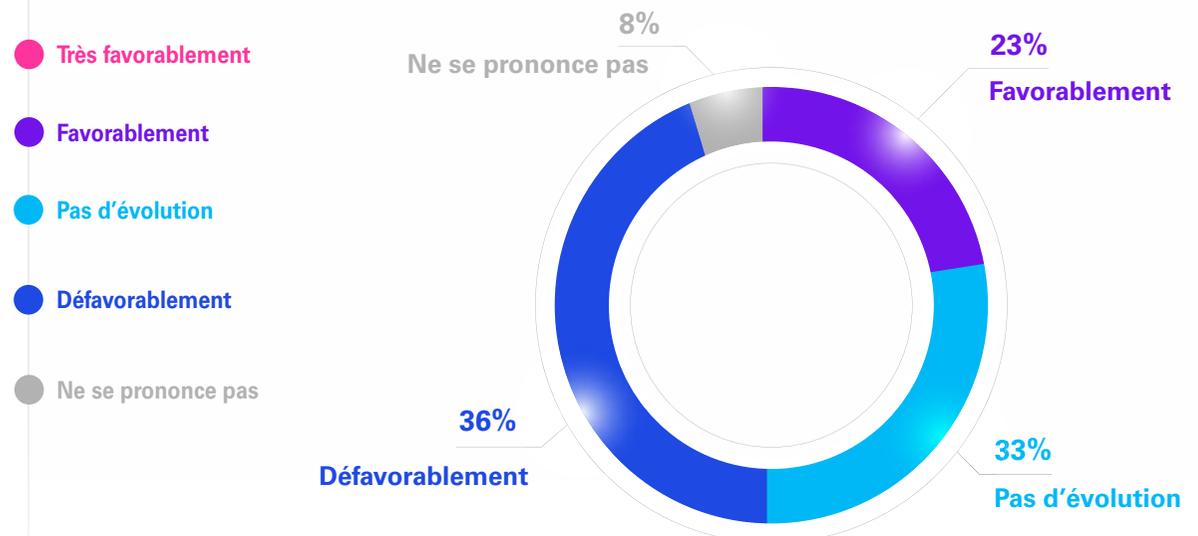
Dans un contexte national (voire mondial) de tension RH, la difficulté à recruter cristallise le plus haut niveau d'insatisfaction chez les dirigeants de filiales étrangères (70% d'insatisfaction). 91% des répondants s'estiment toutefois plutôt satisfaits à très satisfaits quant à l'implication de leurs salariés.

Le point saillant de cette édition 2022 réside dans le sentiment très positif du climat social régional. 71% des répondants (66% en 2017) se déclarent satisfaits à très satisfaits auxquels s'ajoutent 22% de plutôt satisfaits. Un dirigeant se réjouissant même d'être dans « une région accueillante avec des salariés fidèles ».

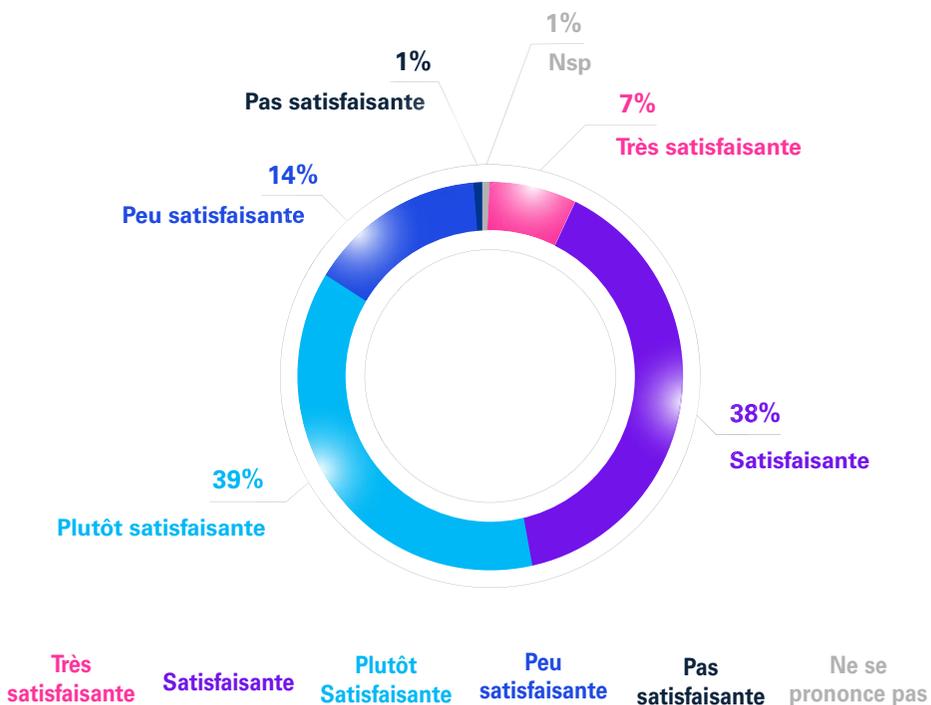
Autre source de contentement, le niveau de qualification demeure positif avec 80% de satisfecit, un chiffre à toutefois surveiller car en baisse de 9 points par rapport à 2017. De même, sans être un constat propre à la région, le niveau en langue et la facilité à recruter sont les points à améliorer en priorité, comme l'employabilité locale et l'attractivité pour recruter des talents hors nos frontières.



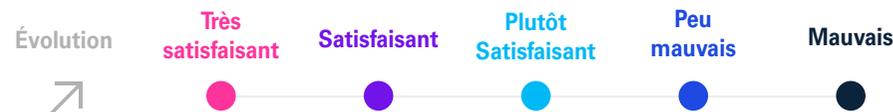
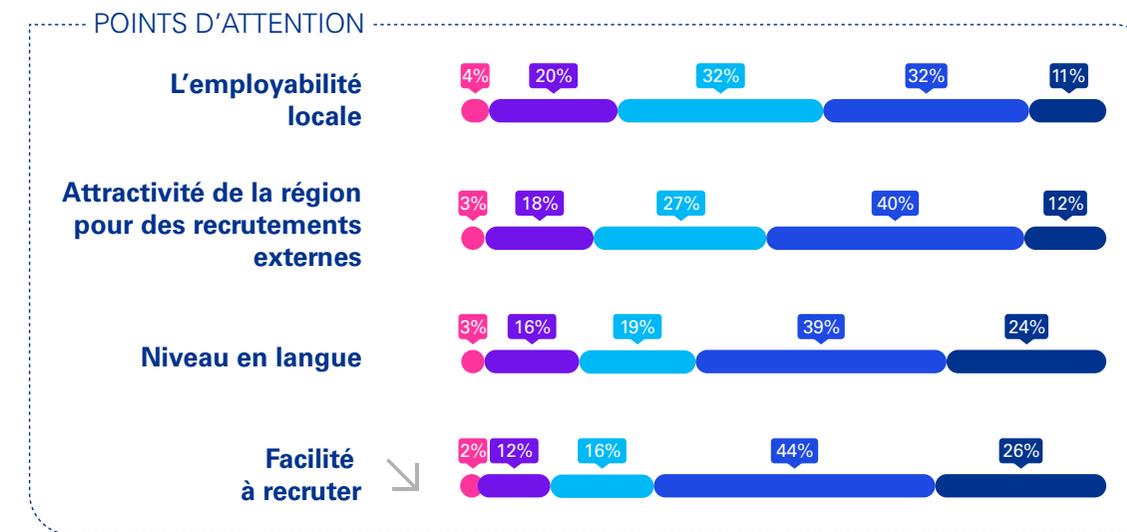
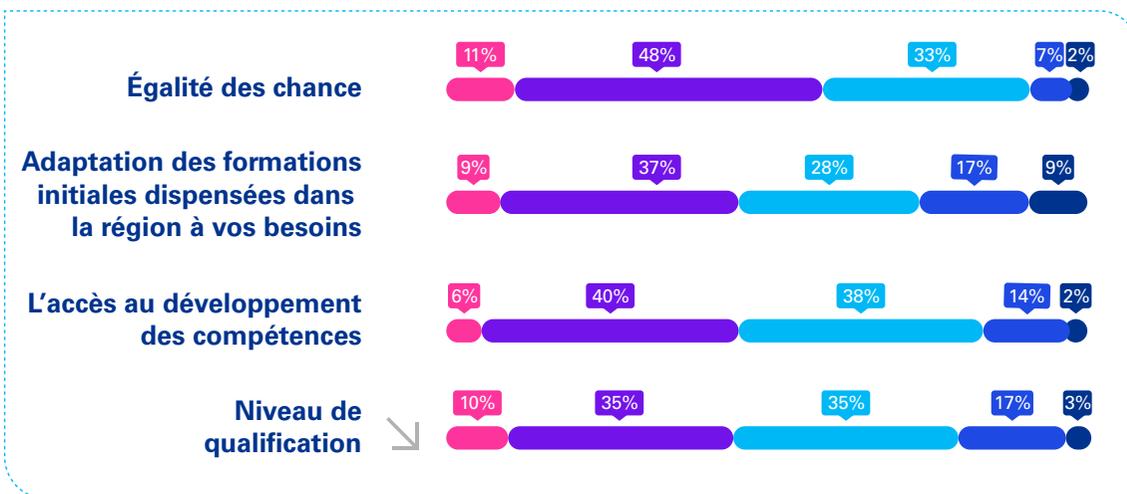
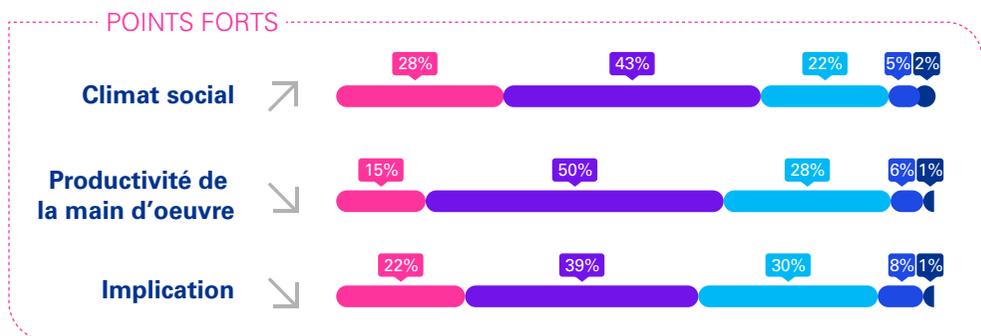
### Depuis ces 5 dernières années, la qualité de la main d'oeuvre a-t-elle évolué ?



# Globalement, comment qualifieriez-vous la main d'œuvre en région Hauts-de-France ?



## Comment situez-vous actuellement votre degré de satisfaction par rapport aux thèmes suivants ?



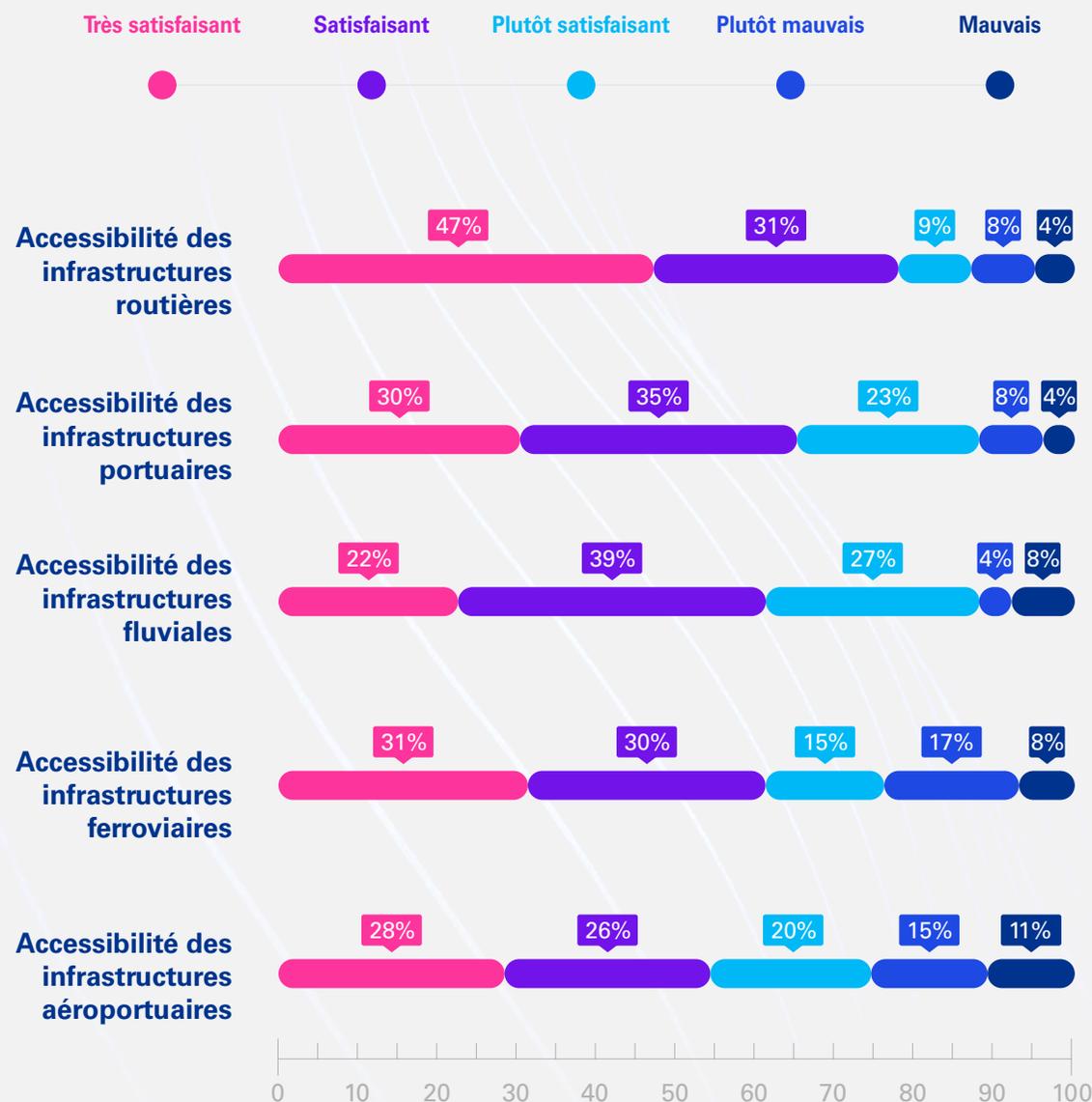
# UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES QUI CONTINUE SA PROGRESSION, SURTOUT GRÂCE AU MAILLAGE AUTOROUTIER.

C'est un véritable point fort pour les entreprises étrangères : les infrastructures de mobilité des Hauts-de-France sont perçues comme un atout en comparaison avec celles des autres régions (65%). Depuis 2017, elles sont même 30% à estimer que le réseau a évolué favorablement, voire très favorablement. Plus de la moitié (55%) ne constatent pas de changement, quand 9% considèrent une évolution défavorable.

Les investisseurs étrangers se déclarent satisfaits (78%) de la qualité de l'accessibilité des infrastructures routières. Notons les meilleures performances des dessertes fluviales et ferroviaires. Elles s'affichent respectivement à des niveaux de satisfaction de 61% (+3 points) et 60% (+6 points). A contre courant, l'étude démontre toutefois un repli de la satisfaction pour les infrastructures portuaires (65% contre 71%) et aéroportuaires (54% contre 65%). Deux secteurs en cours de profonde modernisation avec l'achèvement des travaux du nouveau port de Calais et le futur agrandissement de l'aéroport de Lille.



## Comment situez-vous actuellement votre degré de satisfaction par rapport aux thèmes suivants ?



# 4. QUALITÉ DE VIE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



# UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE, MAIS DES SIGNAUX FAIBLES À SURVEILLER.

Malgré la crise sanitaire, l'évolution de la qualité de vie, sur les 5 dernières années, est jugée favorablement par un répondant sur deux. Des données similaires à ce qui avait été observé lors de la vague de 2017. Au global, 28% des entreprises ne remarquent pas d'évolution mais 12% expriment une évolution défavorable.

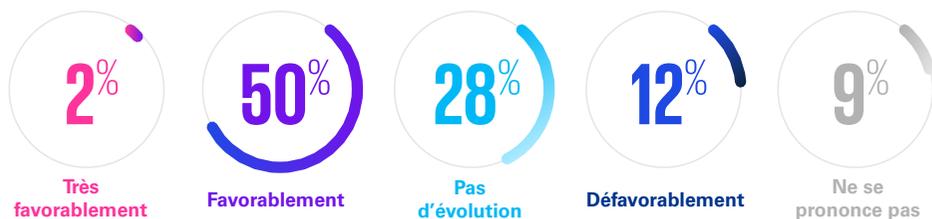
Qu'est-ce qui attire dans l'art de vivre des Hauts-de-France ? À cette question, la pratique d'activités sportives et les équipements inhérents ou encore la qualité des universités/grandes écoles séduisent les salariés des entreprises à capitaux étrangers. Sans oublier le dynamisme culturel, cher à notre territoire, qui demeure un marqueur fort de la qualité de vie des Hauts-de-France.

Primordiales au quotidien, les infrastructures de santé marquent un peu le pas cette année en recueillant un satisfecit en légère diminution (67% en 2022 vs 72% en 2017).

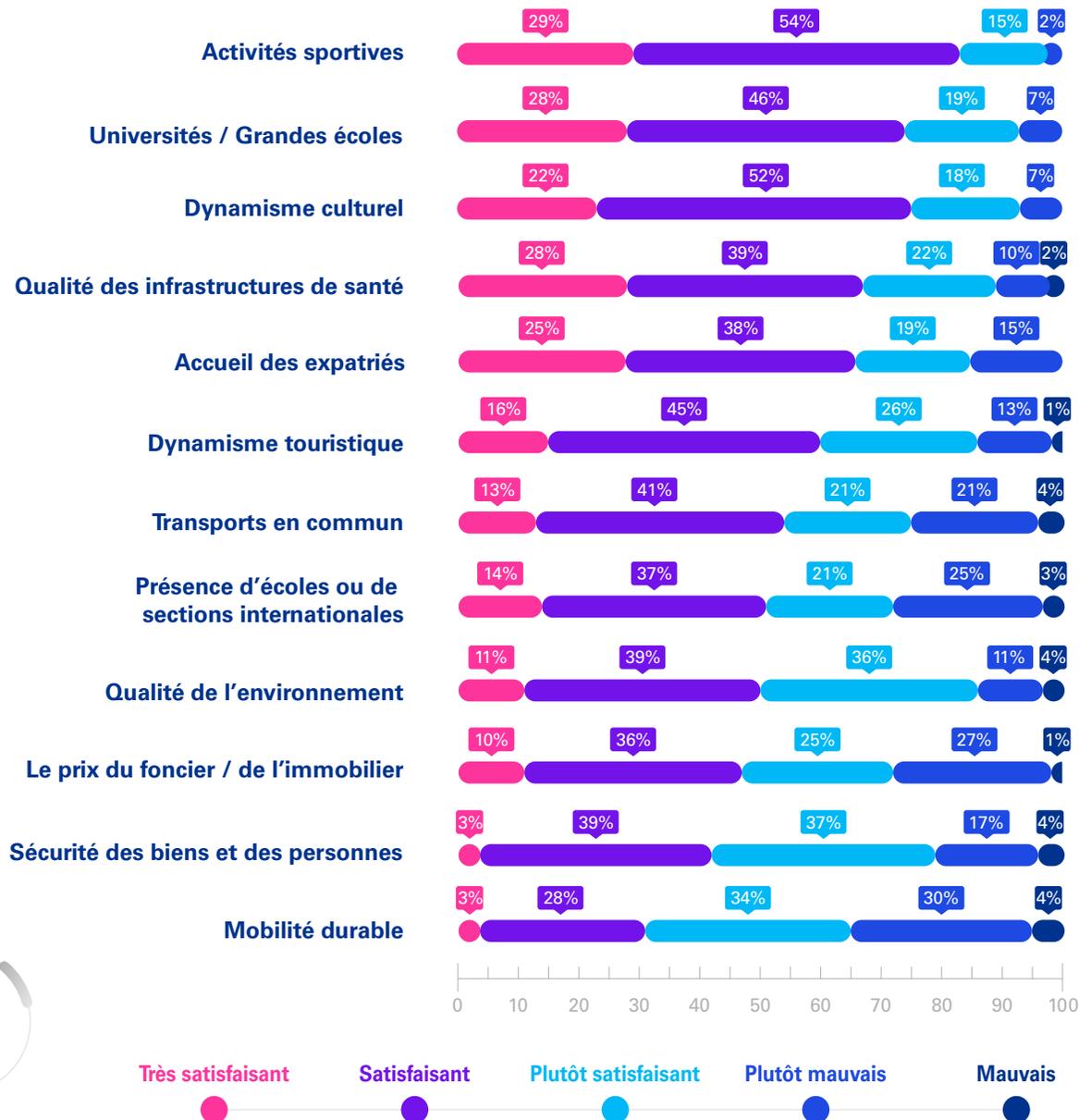
Parmi les critères importants aux yeux des investisseurs, le dynamisme touristique, l'accueil des expatriés et l'évolution des prix du foncier progressent de manière significative (entre 7 et 11 points acquis pour chaque item).

À surveiller, la sécurité des biens et des personnes accuse une perte de 10 points chez les « satisfaits » et « très satisfaits ». Cet item récolte 37% de répondants « plutôt satisfaits ».

## Globalement depuis ces 5 dernières années, la qualité de vie a-t-elle évolué ?



## Comment situez-vous actuellement votre degré de satisfaction par rapport aux thèmes suivants ?



# 5. EN CONCLUSION



# L'IMAGE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE PROGRESSE, TOUT COMME SON ATTRACTIVITÉ.



Une fois implantés, les représentants des entreprises étrangères ne tarissent finalement pas d'éloges sur les Hauts-de-France. Globalement, l'image de la région est très satisfaisante et caracole à 95% de satisfecit !

En cinq ans, la perception de la région a même évolué très favorablement pour un chef d'entreprise sur deux.

## Même son de cloche côté attractivité !

Depuis 2017, 70% des répondants considèrent que l'attractivité régionale s'est améliorée. Fruit du rapprochement entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, la grande région des Hauts-de-France a eu un impact positif sur l'attractivité pour 1 répondant sur 4. Ils sont seulement 6% à avoir perçu un impact négatif.

4 dirigeants sur 10 reconnaissent que la région a mené des actions ayant eu un impact significatif sur l'attractivité de la région. Dans une liste d'actions proposée, les décideurs jugent cependant

que le lancement du Canal Seine-Nord Europe, le Musée du Louvre et les pôles numériques ont essentiellement contribué à renforcer notre attractivité.

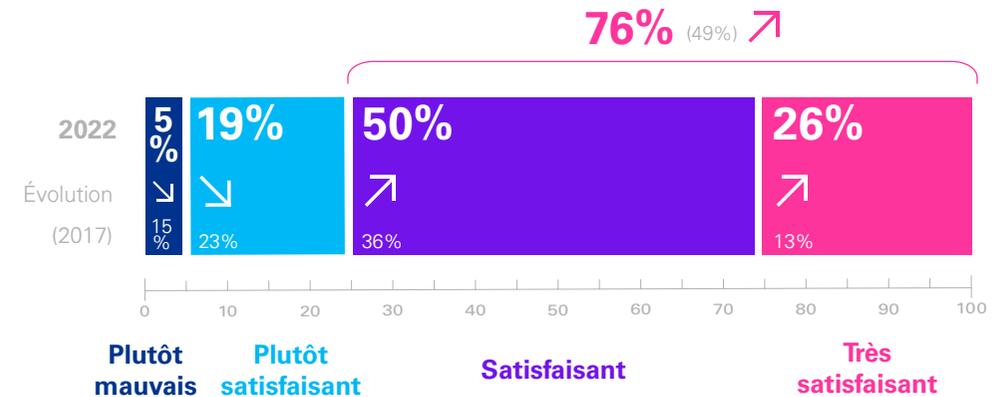
La dynamique REV3 portée la CCIR et la Région, tout comme les sites d'excellence ou Lille3000 restent encore trop méconnues de personnes interrogées.

## Où accentuer les efforts pour demain ?

L'attractivité des Hauts-de-France résidera avant tout dans une offre de formation de qualité et adéquate, assurant une main d'oeuvre disponible et qualifiée. Au rang des préoccupations majeures, on retrouve également la poursuite du développement des réseaux de transports dont le Canal Seine Nord.

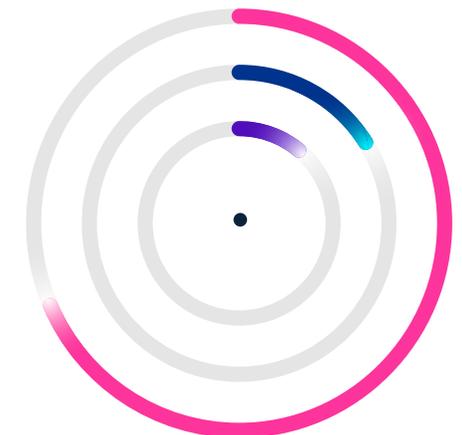
Cet axe s'inscrit en cohérence avec la mise en place d'actions favorisant le développement durable et la cause environnementale, des sujets plus que d'actualité.

## Quelle image avez-vous de la région ?



## Pensez-vous que l'attractivité de la région a évolué favorablement ces 5 dernières années ?

- 70% ● Oui
- 16% ● Ne sait pas
- 14% ● Non





36 Rue Eugène Jacquet  
59700 Marcq-en-Baroeul Cedex

Tél. +33 (0)3 20 20 68 32

[dorotheepetit@kpmg.fr](mailto:dorotheepetit@kpmg.fr)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Designed by Agence Éon